



RAPPORT ANNUEL 2015

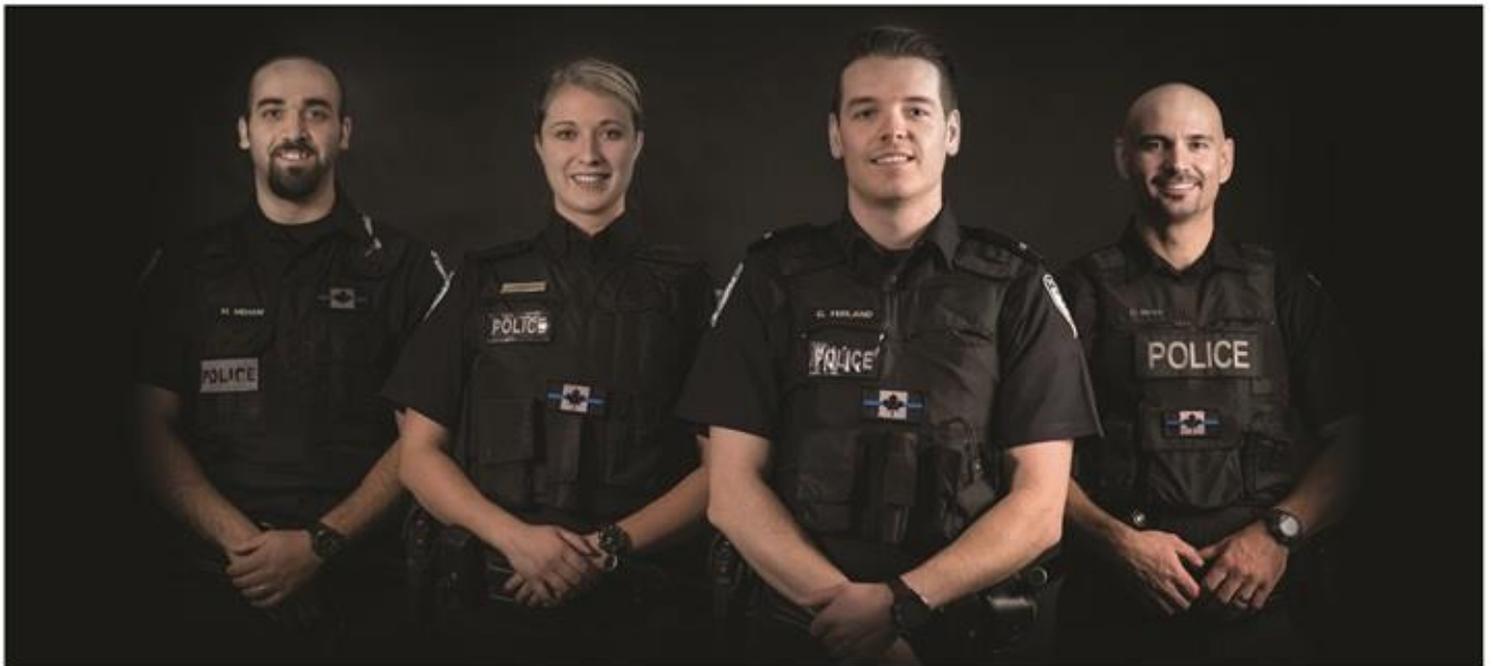




TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur	page 3
Mission et valeurs	page 4
Description du territoire	page 5
Centre d'appels d'urgence 911	page 8
Prévention	page 9
État de la criminalité	page 16
Sécurité routière	page 17
Activités de patrouille	page 22
Bureau des enquêtes criminelles	page 26
Ressources humaines	page 28
Nouveautés	page 29
Organigramme	page 30

Mot du directeur

C'est en janvier 2015 que j'ai amorcé mon mandat de directeur du Service de police régionale de Deux-Montagnes, qui allait changer d'appellation en cours d'année pour la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes.

Ce changement de nom allait apporter avec lui une nouvelle ère, au cœur de laquelle allait se retrouver plus que jamais le citoyen. Toutes les actions qui allaient être entreprises gravitaient maintenant sur deux principaux axes d'intervention : la relation avec la communauté et la visibilité policière afin d'accroître le sentiment de sécurité et de confiance des citoyens.

Avec grande fierté, je vous invite aujourd'hui à parcourir le bilan annuel 2015 de la Régie de police. À sa lecture, vous constaterez les interactions positives des policiers avec la population lors de diverses activités organisées, par exemple lors de discussions dans le cadre des événements « Café avec policier » ou encore, lors des parties de hockey de la saison de l'équipe « Les Forces » composée de jeunes joueurs de la région et de policiers.

Mon mandat est donc le maintien, voire le constant renforcement, de la sensibilité chez les policiers afin qu'ils soient en mesure de percevoir le sentiment de sécurité, favorisant ainsi un lien de confiance durable avec les citoyens des villes de Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac ainsi que des municipalités de Pointe-Calumet et Saint-Joseph-du-Lac.

La qualité de vie des citoyens est influencée par le sentiment de sécurité. Les multiples formations offertes aux policiers constituent la base essentielle afin de toujours posséder un niveau d'expertise irréprochable et ainsi être en mesure de poursuivre les efforts en matière de lutte contre la criminalité.

Je tiens à saluer le travail exceptionnel des membres policiers et civils de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, puisqu'ils adhèrent tous à la philosophie de proactivité afin de toujours offrir les meilleurs services à notre population.

Bonne lecture!

Alain Simoneau

Mission et valeurs

La Régie a pour mission de protéger la vie et le bien-être des citoyens des 4 villes et municipalités desservies, d’y maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et combattre le crime, et de faire respecter les lois et règlements en vigueur (*articles 48 et 49 de la Loi de la police*).

De plus, en partenariat avec les organismes socio-économiques, institutions et groupes communautaires ainsi qu’avec les citoyens, la Régie de police s’engage à promouvoir la qualité de vie en contribuant à réduire la criminalité, en renforçant la sécurité publique, en favorisant le sentiment de sécurité et en développant un milieu de vie paisible et sûre, et ce dans le respect des droits et libertés garantis par les Chartes canadienne et québécoise.

La Régie reconnaît qu’un des plus grands défis demeure la gestion de ses relations avec les citoyens. Elle a à cœur d’offrir un service à la clientèle personnalisé. Pour démontrer l’engagement des policiers envers le service à la clientèle, il est impératif de faire preuve de professionnalisme et de discernement.

Les policiers doivent être en cohérence avec les valeurs suivantes, lesquelles viennent appuyer la mission :

COLLABORATION

ÉTHIQUE DE TRAVAIL

RIGUEUR



Description du territoire

Le territoire s'étend sur une superficie de 263,2 km de routes. La Régie desservant 2 villes et 2 municipalités, les prochains tableaux mettent en lumière les caractéristiques se rattachant à chacune d'entre elles.

Superficie et kilométrages de routes

Villes et Municipalités	Superficie	Kilométrage		
		route	hors route	pistes cyclables
Deux-Montagnes	5,94 km ²	70 km	1 km	5,58 km
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	9,01 km ²	88,2 km	0 km	9,2 km
Pointe-Calumet	5,05 km ²	43,8 km	0 km	3,7 km
Saint-Joseph-du-Lac	30,5 km ²	61,2 km	2 km	2,0 km
TOTAL	50,5 km²	263,2 km	3 km	20,48 km

Zones boisées et berges

Villes et Municipalités	Kilométrage	
	forêt	berges
Deux-Montagnes	0,25 km ²	4,32 km
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0,78 km ²	4 km
Pointe-Calumet	0,47 km ²	5,1 km
Saint-Joseph-du-Lac	8,5 km ²	0 km
TOTAL	10 km²	13,42 km

En ce qui a trait aux plans d'eau qui sont navigables, le Lac des Deux-Montagnes est limitrophe à 3 des 4 villes et municipalités, tel que le démontre le précédent tableau..

Le territoire dénombre 6 descentes de bateaux réparties comme suit :

- 2 à Deux-Montagnes
- 2 à Sainte-Marthe-sur-le-Lac
- 2 à Pointe-Calumet

Pour plus de précisions dans la compilation des diverses statistiques, le territoire est subdivisé en 4 secteurs, à ne pas confondre avec les secteurs de patrouille, car ceux-ci représentent chacune des villes et municipalités desservies.

Dans un but de répartition adéquate des effectifs policiers et de maximisation de la visibilité policière, 2 secteurs de patrouille ont été définis. Ces secteurs sont séparés par une borne naturelle, le boulevard des Promenades, lequel débute à l'intersection de la route 344 dans la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

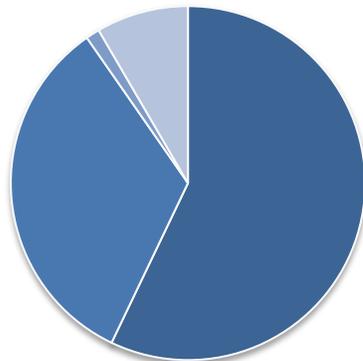
Ainsi, le **secteur A** consiste en la totalité de la superficie de la ville de Deux-Montagnes jusqu'à la moitié est de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, alors que le **secteur B** représente la totalité des municipalités de Pointe-Calumet et de Saint-Joseph-du-Lac, ainsi que la moitié ouest de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

ÉCOLES DU TERRITOIRE

Notre territoire comprend 16 établissements scolaires dont 3 sont anglophones (2 écoles primaires et 1 école secondaire).

Voici le dénombrement des écoles et de la population scolaire :

- 10 écoles primaires
- 3 écoles secondaires
- 1 école spécialisée
- 2 écoles aux adultes



- **École primaire : 4 311 écoliers**
- **Écoles secondaires : 2 509 élèves**
- **École spécialisée : 95 élèves**
- **Écoles pour adultes : 635 étudiants**

Population desservie

Bien que la ville de Deux-Montagnes compte plusieurs citoyens de langue maternelle anglophone, la plus forte majorité de la population desservie par la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes est francophone.

Les données démographiques suivantes démontrent l'évolution depuis 2010.

Évolution de la population

Villes et Municipalités	Population 2010	Population 2016
Deux-Montagnes	17 693	17 858
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	14 315	17 910
Pointe-Calumet	7 055	6 542
Saint-Joseph-du-Lac	5 492	6 641
TOTAL	44 555	48 951

Les policiers de la Régie assuraient donc la sécurité de 44 555 citoyens en 2010, puis de 48 951 en 2016; représentant une augmentation de 9,87 %.

Un important taux de croissance est constaté chez les résidents de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac depuis quelques années.

Nul doute que cet essor notable de population de 25,11 % à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de 20,92 % à Saint-Joseph-du-Lac depuis les dernières années soit en lien direct avec la création de nombreux quartiers résidentiels.

Centre d'appels d'urgence 911

Depuis le 1^{er} avril 2015, toutes les activités de gestion des urgences sur le territoire des villes de Deux-Montagnes et Sainte-Marthe-sur-le-Lac et des municipalités de Pointe-Calumet et Saint-Joseph-du-Lac sont désormais assumées à partir du Centre régional d'appels d'urgence 911 de Saint-Eustache (CAU-911).

Le CAU-911 est doté d'un système d'enregistrement des appels téléphoniques et des ondes radio.

Ce ne sont toutefois pas tous les appels entrants au 911 qui requièrent une intervention policière. En effet, plusieurs appels peuvent être reçus pour un même événement, ou encore certains appels ne nécessiteront qu'un déplacement ambulancier, ou ne sont pas urgents et seront donc transférés sur la ligne terrestre avant d'être traités, et ce afin de libérer les lignes téléphoniques réservées aux urgences.

Malheureusement, parce que les lignes téléphoniques terrestres et d'urgence sont partagées par les services policiers, les données statistiques du CAU-911 ne permettent pas de distinguer les appels logés pour la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes de ceux pour le Service de police de la Ville de Saint-Eustache.

Par contre, il est possible de déterminer qu'en 2015 ce sont 9 704 déplacements policiers qui ont eu lieu à la suite d'appels de citoyens.

Prévention

La prévention est une sphère importante du travail quotidien de tous les policiers de l'organisation. La Régie endosse pleinement la politique ministérielle concernant l'approche communautaire. Et c'est la raison pour laquelle 3 agents constituent l'unité de la prévention.

La Régie participe activement à plusieurs tables de concertation en matière de prévention. Le sergent du groupe sociocommunautaire a pris part aux rencontres suivantes, à raison d'une rencontre par trimestre au cours de l'année 2015 :

Nom de la Table de concertation	Description
Cellule 6-12 ans	Participation d'un représentant des Commission scolaire, conseil d'établissement des écoles primaires, C.I.S.S.S., S.O.S. Jeunesse. Échanges dans le but de créer et de partager des ressources, d'entretenir un réseau, et d'outiller les parents.
Cellule 12-25 ans	Participation d'un représentant de la Commission scolaire, C.I.S.S.S., Maison des jeunes de Deux-Montagnes et de Pointe-Calumet. Échanges dans le but de mettre sur pied des ressources servant à encadrer le jeune qui deviendra adulte, que ce soit en matière d'emplois, d'éducation ou de développement.
Aînés avisés	Participation des représentants de plusieurs Services de police à proximité, Direction des poursuites criminelles et pénales, coopérative Bon Ménage, C.I.S.S.S., C.A.V.A.C., etc. Prise d'ententes protocolaires à l'égard de toutes formes d'abus envers les personnes âgées (abus physiques, abus économiques, etc.)
Violence conjugale	Participation des organismes La Citad'elle, Mitan, C.A.V.A.C., La Mouvance, Direction des poursuites criminelles et pénales, etc. Partage d'informations quant aux ressources disponibles, discussions sur l'amélioration des protocoles d'entente et des programmes de prévention.

La proximité entre les policiers et la population demeure une priorité pour la Régie. Elle fait partie intégrante de notre *Plan d'action 2016*. L'appui de la section sociocommunautaire aide à cerner l'objectif de rapprochement avec la communauté par la mise en place de plusieurs activités et divers programmes et conférences.

Milieus scolaires

Les écoles sont des lieux désignés où les policiers pilotent de nombreuses activités de prévention. En 2015, un total de 75 conférences ont été tenues dans des établissements scolaires. Ces conférences étaient offertes aux écoliers, aux élèves, et certaines s'adressaient aux parents des élèves. Voici les sujets qui ont été abordés :

- **Intimidation**

Présentée aux écoliers du deuxième cycle du primaire ainsi qu'aux élèves du premier cycle du secondaire, cette conférence aborde les notions de l'intimidation dans le contexte scolaire et sur l'internet (cyber-intimidation). Des conseils sont donnés pour contrer ce phénomène, en tant que victime ou en tant que témoin de tels actes.

- **Sécurité sur internet**

Dès leur tout jeune âge, de nombreux enfants sont familiarisés à l'utilisation d'internet, tant à l'école qu'à la maison. Or, internet peut facilement être mal utilisé. Ainsi, il devient primordial de connaître les principales mesures de sécurité par rapport à son utilisation. Cette conférence est offerte aux écoliers du deuxième cycle du primaire et à tous les élèves du secondaire.

- **Stupéfiants**

Ce programme est offert aux écoliers du deuxième cycle du primaire et tous les élèves du secondaire. Plusieurs sujets sont abordés, dont les différents types de stupéfiants, leurs effets, la toxicomanie, les pièges à éviter, etc.

- **Sécurité Halloween**

Cette conférence est présentée aux écoliers du premier cycle du primaire ainsi qu'aux enfants des C.P.E. Des conseils de sécurité sont prodigués sous forme interactive.

- **Alcool au volant : bal des finissants**

À la fin de l'année scolaire, avec l'approche du traditionnel bal des finissants, les élèves de cinquième secondaire sont sensibilisés aux effets de l'alcool sur l'organisme et sur les conséquences tragiques et légales liées aux infractions de conduite automobile avec la capacité affaiblie par la drogue ou l'alcool. Ils sont aussi sensibilisés par rapport à leur comportement dans le cadre d'une soirée festive.

- **Marcheur sécuritaire**

Présentée aux écoliers du premier cycle du primaire, cette conférence vise à sensibiliser les jeunes quant aux choix sécuritaires à prendre lors de leurs nombreux déplacements à pied, que ce soit en se rendant à l'école, à l'arrêt d'autobus, au parc, chez un ami ou en revenant à la maison.

- **Droits généraux**

Cette conférence offerte aux élèves du deuxième cycle du secondaire, lesquels se questionnent quant à leurs droits et leurs obligations lors d'interceptions policières. Les agents les sensibilisent à la coopération et à la collaboration avec les policiers.

- **Argent contrefait**

Conférence présentée aux élèves de cinquième secondaire ainsi qu'aux membres de la Chambre de commerce qui apprennent à identifier un faux billet d'argent et les actions à prendre devant une telle situation.

La Régie de police collabore avec les milieux scolaires afin d'appuyer les intervenants lorsque des conflits doivent être réglés. Les agents préventionnistes peuvent accompagner les acteurs scolaires durant une session de médiation entre des jeunes en conflit, afin de les amener vers une résolution de problèmes.

Ces mêmes agents orchestrent chaque année la formation P.R.E.S. dans les écoles du secteur. Il s'agit d'une formation préparatoire en cas de menace pour la vie dans une école. Les policiers de la gendarmerie collaborent également à cette formation.

Auprès des jeunes

La Régie de police est une organisation qui vise l'innovation dans la création de ses liens avec la communauté.

Équipe de hockey « Les Forces »

Unique au Québec et ayant vu le jour au courant de l'hiver 2015, ce programme est réalisé en partenariat avec la N.H.L.P.A. (*National Hockey League Player Association*). Des garçons et des filles âgés de 10 à 15 ans et issus de milieux moins nantis sont sélectionnés pour faire partie d'une équipe de hockey gérée par des policiers de la Régie.

Plus que des notions de base en hockey, les jeunes apprennent à se faire confiance et sont initiés aux notions de *leadership*. C'est aussi par le sport et la pratique du hockey que nous favorisons le rapprochement et l'éducation.

La saison 2014-2015 a pris fin en mai 2015. Les jeunes joueurs ont eu la chance de pratiquer en équipe une heure par semaine et ont participé à plusieurs activités.

Ils ont également eu l'opportunité de rencontrer des joueurs de hockey professionnels de l'équipe des *Canadiens* de Montréal au Centre d'entraînement Bell situé à Brossard, et ils ont assisté à un match de la *Ligue de Hockey Junior-Majeur du Québec*.

« Et l'expérience n'est pas que bénéfique pour les enfants. Les policiers aussi y trouvent leur compte. «*Notre plus grosse paie, c'est de voir les enfants patiner et rentrer heureux chez eux après*», confie l'agent de police Guy Lévesque, entraîneur qui a formé les troupes de la première cohorte de l'équipe Les Forces l'an dernier. »¹

Sur la route

« Café avec un policier »

Cette activité en est une de rapprochement avec la communauté, inspirée du modèle américain « *Coffee with a cop* ».

Depuis 2014, plusieurs corps policiers de la Rive-Nord se sont inspirés de cette activité afin de pouvoir se rapprocher de la communauté et démystifier le travail policier.

À 8 occasions en 2015, les agents ont offert à la population de venir discuter avec eux de situations qui les préoccupent devant un café, en collaboration avec certains restaurateurs du territoire.



« Sécurité à vélo »

Tout au cours du mois de juillet, les agents du groupe sociocommunitaire sont allés rencontrer des jeunes dans les camps de jour du territoire. Le but était de les sensibiliser relativement à leur sécurité lors de leurs nombreux déplacements à vélo.

La Régie de police a procédé au tirage de 2 bicyclettes, grâce à la collaboration de précieux partenaires-donateurs.

¹ L'Éveil.com

Au poste de police

« Policier d'un jour »

Cette activité est destinée à 10 écoliers de sixième année du primaire ayant démontré de l'intérêt pour le métier de policier. Ces jeunes sont identifiés en cours d'année scolaire par leur enseignant parce qu'ils font preuve d'un comportement exemplaire. Ils sont invités à vivre l'expérience d'une journée à titre de policier.



Dans le cadre de cette journée d'activités, ces jeunes ont l'opportunité de visiter le poste de police et de vivre une simulation d'une ronde de patrouille et d'une arrestation. Ils en apprennent davantage sur les escouades VTT et nautique. Ils participent aussi à une randonnée à vélo avec les agents de police et se font offrir le dîner. Un chandail identifié à leur nom et à l'effigie de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes leur est remis, de même qu'une casquette, un insigne de policier et un crayon avec le logo de la Régie.

À la bibliothèque

« Enquête d'une scène de crime »

Une activité est tenue dans 2 bibliothèques municipales du territoire, soit à Deux-Montagnes et à Pointe-Calumet, où il y a une simulation d'une scène de crime.

Les jeunes prennent le rôle d'un enquêteur et s'approprient ses responsabilités. Ils enquêtent sur la scène de crime. Les agents de police leur expliquent la manière à laquelle une enquête criminelle est pilotée.

Chez les aînés

« Aînés avisés »

Les agents sociocommunautaires de la Régie de police sont allés à la rencontre de personnes âgées dans des résidences spécialisées du territoire. Dans le cadre du programme « Aînés avisés », les agents ont abordé les thèmes d'abus de personne et de fraude.

De plus, à la suite de multiples plaintes à l'égard des déplacements en triporteurs, les agents ont tenu des séances d'informations sur les règles de circulation circonstanciées, selon le *Code de la Sécurité routière*.

Pour la famille

Plusieurs services d'ordre venant encadrer des fêtes familiales sont tenus en cours d'année. Ces services d'ordre assurent le bon déroulement des événements et la sécurité des participants.

Voici les événements où la sécurité a été assurée par les policiers de la Régie, et dont les principaux participants étaient des familles :

- Fête nationale
- Fête du Canada
- Fête de la famille de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
- Fête de la famille de Pointe-Calumet
- Halloween
- Parade du Père-Noël

« Donner au suivant »

Avec l'arrivée de la période des fêtes de Noël et de fin d'année, et dans un but de partage et de rapprochement avec notre communauté, spécifiquement des personnes plus démunies, des policiers de la Régie ont initié un projet s'adressant exclusivement à ces gens moins favorisés et ce, en s'inspirant du thème « Donner au suivant » de Chantale Lacroix sur un réseau télévisé.

En collaboration avec le restaurant Farsa (localisé au 2952 chemin d'Oka à Sainte-Marthe sur le lac) reconnu pour sa forte implication au sein de la communauté, les policiers ont remis à des chèques-cadeaux de 100 \$ échangeables contre des repas à cet établissement.



Pour que ce projet prenne forme, l'ensemble du personnel policier et civil de la Régie de police a été mis à contribution dans le but d'effectuer des dons financiers, sur une base volontaire. Le restaurant Farsa allouait alors le même montant qui avait été amassé par les employés de la Régie et ce, afin d'émettre le plus de chèques-cadeaux possible.

« Vérification des installations de sièges d’auto pour enfant »

Les familles ont la possibilité de faire procéder à la vérification de l’installation du siège d’auto pour enfant dans leur véhicule.

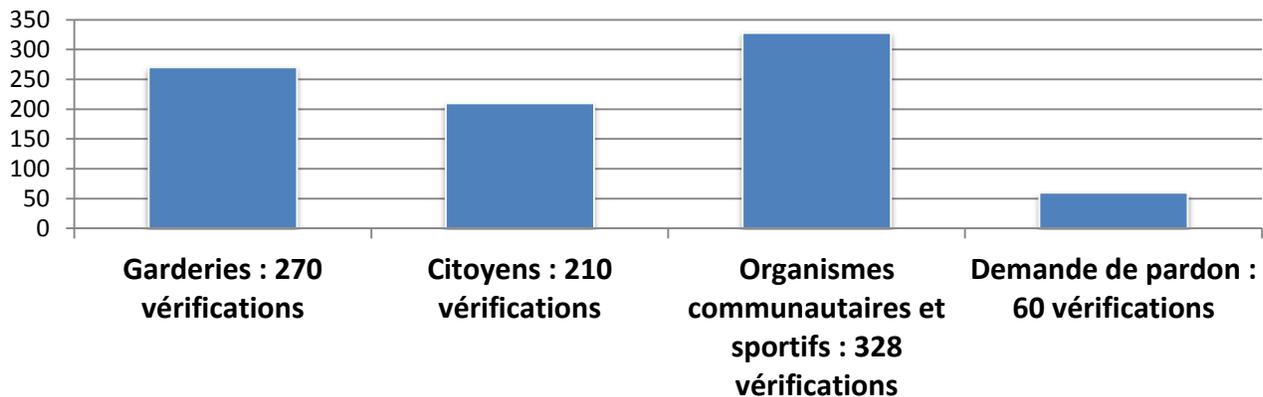
Les parents sont invités tout au long de l’année à se présenter directement au poste de police. Des séances sont également prévues à cet effet les deuxièmes mercredi de chaque mois. En plus de ces vérifications mensuelles, les agents sociocommunautaires organisent annuellement 2 activités de vérifications dans le stationnement de 2 supermarchés de l’alimentation de la région : au MAXI de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et au IGA de Saint-Joseph-du-Lac.

Au cours de l’année 2015, ce sont 50 vérifications qui ont été faites lors de rencontres mensuelles, et 38 ont été effectuées dans la cadre des 2 événements organisés.

« Vérifications des antécédents criminels »

Sur demande, les policiers procèdent à la vérification des antécédents criminels des personnes appelées à œuvrer auprès d’une clientèle vulnérable.

Voici un graphique illustrant la répartition des recherches dans le cadre des vérifications des antécédents criminels des candidats :



Relations publiques

La Régie entretient d’importants liens avec les divers médias d’information. Un agent préventionniste de l’organisation coordonne la diffusion de l’information aux différents partenaires, donnant une information juste afin que les citoyens soient sensibilisés à la nouvelle.

En 2015, cet agent a fait publier 7 communiqués de presse et a participé à plusieurs entrevues, notamment sur la chaîne ADR-TV, qui se spécialise en affaires policières.

État de la criminalité

TYPES DE CRIMES	TOTAL DE DOSSIERS				TOTAL
	DMT	SML	SJL	PTC	
Homicide	0	0	0	0	0
Tentative de meurtre	0	0	0	0	0
Infractions d'ordre sexuel	5	11	1	5	22
Voies de fait	101	66	27	31	225
Vols qualifiés	4	1	1	1	7
Autres crimes avec violence	41	19	14	14	88
Introductions par effraction	65	22	13	15	115
Vols de 5 000 \$ et plus	9	6	3	5	23
Vols de véhicules à moteur	15	10	9	5	39
Vols de moins de 5 000 \$	119	50	35	33	237
Fraudes et recel	34	24	11	15	84
Méfaits	48	48	12	20	128
Incendies	3	2	2	3	10
Armes offensives	2	4	0	4	10
Autres infractions criminelles	34	22	10	22	88
Statuts fédéraux	0	0	0	0	0
Statuts provinciaux	9	7	6	7	29
Stupéfiants	41	25	6	21	93
TOTAL	530	317	150	201	1 198

Sécurité routière

La sécurité routière et la courtoisie au volant sur le réseau de la circulation constituent une des nombreuses priorités. **En effet, la Régie de police vise la poursuite de ses efforts afin de continuer à améliorer le bilan routier, puisque les déplacements des citoyens en toute sécurité sont des éléments essentiels à leur qualité de vie.** Nos stratégies et programmes déployés jusqu'à maintenant sont efficaces. Le tableau suivant vient dresser le portrait des incidents de circulation.

Nature	2014	2015
Accident mortel	0	0
Accidents avec blessé	96	117
Accidents matériel (+ 2 000 \$)	99	82
Accidents matériel (- 2 000 \$)	245	104
Délits de fuite au C.S.R.	52	60
Accidents de véhicules hors route	0	4
TOTAL	492	367

Quatre agents sont attirés de façon permanente à l'équipe de circulation. Il va de soi que les agents de la patrouille sont également responsables d'assurer la sécurité routière, toutefois celle-ci est secondaire à l'assistance aux citoyens qui requièrent une assistance policière.

Le tableau suivant dénombre le total des constats d'infraction émis en 2015 par rapport à l'année précédente.

	2014	2015
Janvier	862	958
Février	979	905
Mars	909	1 068
Avril	758	912
Mai	870	1 028
Juin	944	828
Juillet	959	770
Août	1 069	978
Septembre	927	925
Octobre	823	838
Novembre	826	937
Décembre	418	610
Total	10 344	10 757

Annuellement, avec l'affluence majeure que connaît la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac dû à la saison de la cueillette des pommes, l'unité de circulation opère des services d'ordre au cours d'approximativement 4 week-ends.

D'ailleurs, le 16 février 2016, monsieur Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, de la Sécurité publique et Responsable de la région de Montréal, a décerné le prix « **Mention d'honneur** » dans la catégorie « *Réponse aux sinistres* » à la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac pour la mise en œuvre de son plan de déplacement « *Pour une saison agrotouristique en toute sécurité* ».

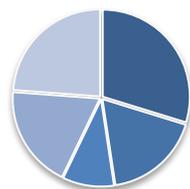
Ce plan, qui s'est échelonné de la mi-septembre à la mi-octobre, a permis à la municipalité de mettre en place des actions pour maintenir la circulation routière fluide pendant la saison agrotouristique et ce, en collaboration avec le Service de sécurité incendie de Saint-Joseph-du-Lac, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, le ministère des Transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports, la Sûreté du Québec et les producteurs locaux

Plaintes cibles

Dans l'optique d'enrayer des problématiques à long terme, la Régie de police travaille conjointement avec le citoyen. Le citoyen est invité à communiquer toutes doléances qu'il constate sur la route. Un programme informatique interne permet aux policiers d'enregistrer des données par rapport à ces plaintes afin de cerner les infractions récurrentes commises et ultimement, les enrayer.

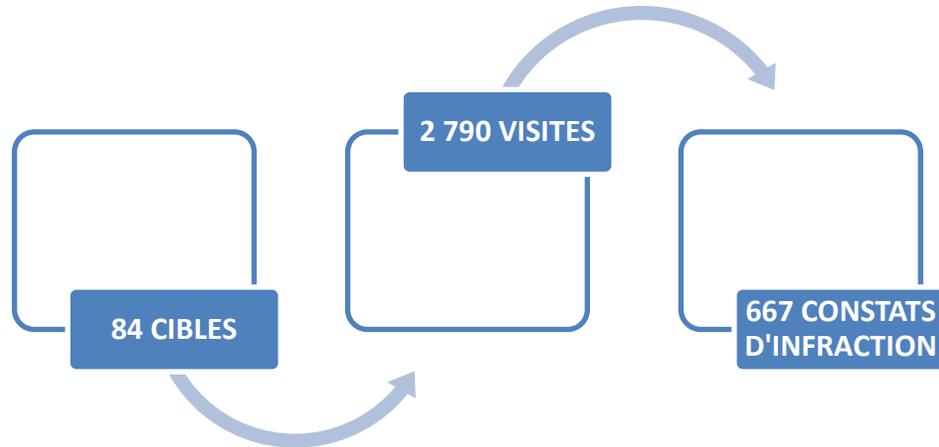
Effectivement, la planification opérationnelle crée un suivi favorable de ces problématiques et ceci dans le but d'apporter des solutions durables. À la fin de la période de 30 jours de cible, un suivi est fait auprès du citoyen ayant contribué à l'ouverture de la cible, afin de savoir si la situation s'est redressée ou si elle doit être adressée différemment. **Cet outil permet donc de placer le citoyen au cœur de ces interventions.**

Voici les statistiques concernant les infractions que le citoyen nous a signalées au cours de 2015 :



- Vitesse : 25 cibles
- Arrêt, Feux de circulation : 15 cibles
- Bruit, Nuisance : 8 cibles
- Stationnement : 16 cibles
- Autres : 20 cibles

Des statistiques quantitatives à titre informatif sont enregistrées relativement aux visites policières. Voici celles couvrant l'année 2015 :



Opérations spéciales

La Couronne Nord regroupe 13 corps policiers qui desservent les villes localisées au nord de Montréal jusqu'à Mont-Tremblant. Le comité des *Chargés des opérations de la Couronne Nord* compte au moins 1 membre de chacun de ces services de police. **Lors de leurs rencontres, des périodes sont sélectionnées afin de viser au même moment sur toute la Couronne Nord des moments de sensibilisation et d'interventions policières intensifiées afin d'assurer la sécurité routière.** Certaines de ces opérations accrues peuvent aussi être déployées à l'initiative du partenariat formé de l'Association des directeurs de police du Québec (A.D.P.Q.), de la Sûreté du Québec (S.Q.), du Service de police de la Ville de Montréal (S.P.V.M.) ou encore de la Société de l'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.).

Les citoyens sont ouvertement avisés dans les médias locaux des périodes de concentration. Les 6 opérations régionales concertées qui ont été mises sur pied en 2015 et auxquelles la Régie de police a participé sont les suivantes :

INFRACTIONS CIBLÉES	PÉRIODES COUVERTES	CONSTATS
Cellulaire au volant	23 au 29 mars	32
Vitesse excessive	11 au 17 mai	89
Port de la ceinture de sécurité	15 au 21 juin	22
Usagers vulnérables (piétons)	12 au 18 octobre	11
Opération V.A.C.I.N.*	26 novembre 2015 au 3 janvier 2016	17

*V.A.C.I.N. : Vérification accrue de la capacité de conduite – Intervention nationale concertée

Lutte contre la conduite de véhicule avec les capacités affaiblies

Selon les données de la Société de l'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.), l'alcool au volant constitue l'une des principales causes d'accidents au Québec.

Pour réduire le nombre de conducteurs circulant sous l'effet de l'alcool, la Régie de police a réalisé des contrôles routiers au cours de différents moments en 2015.

Toutefois, il n'y a pas que l'alcool qui puisse affecter la conduite automobile. D'autres substances, comme le cannabis et autres types de stupéfiants l'affectent également. D'ailleurs en ce sens, depuis 2015, un patrouilleur est formé en tant qu'agent évaluateur.

TYPES DE CRIME	TOTAL DE DOSSIERS				TOTAL
	DMT	SML	SJL	PTC	
Conduites dangereuses : mort/lésion	1	2	0	0	3
Conduites dangereuses	2	2	4	4	12
Conduites avec capacités affaiblies	45	39	16	18	118
Refus à l'ivressomètre	5	1	2	3	11
Délits de fuite	55	53	21	12	141
Conduite sous interdiction	1	1	1	2	5
TOTAL	109	98	44	39	290

En 2015, la Régie de police a traité un total de 290 dossiers concernant des infractions reliées à la conduite avec capacités affaiblies d'un véhicule à moteur. Ces statistiques nous démontrent que nous devons maintenir nos campagnes de prévention et nos opérations ciblées en matière d'alcool et de stupéfiants au volant.

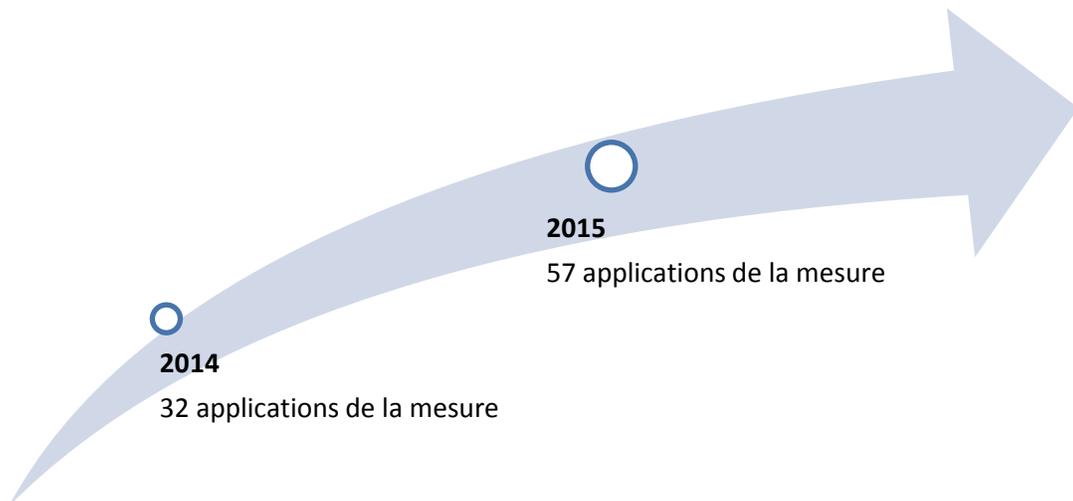
Plusieurs conducteurs sous-estiment les conséquences de la conduite sous l'effet du cannabis. Pourtant, les impacts sont très importants :

- Difficulté à se concentrer et à rester attentif à l'environnement routier
- Coordination affectée
- Temps de réaction augmenté, réflexes ralentis, conduite hésitante
- Risque de ne pas pouvoir faire face aux imprévus

Les dispositions relatives au taux d'alcoolémie toléré dans le cadre de la conduite d'un véhicule ont évolué depuis les dernières années. La mise en place de la mesure « Zéro alcool » pour les titulaires d'un permis de conduire âgés de moins de 22 ans, d'un permis d'apprenti conducteur ou d'un permis probatoire vient réduire les facteurs de risque inhérents aux collisions routières.

Les conséquences de l'application de la mesure « Zéro Alcool » sont : la suspension du permis de conduire pendant 90 jours, l'émission d'un constat d'infraction s'élevant à plus de 300 \$ avant les frais ainsi que le retrait de 4 points démérites au dossier personnel de conduite, et finalement le remorquage du véhicule.

Si l'on compare les statistiques de 2014 et de 2015, il y a eu une augmentation de 56,14% de l'application de cette mesure. Ceci est un indicateur que la prévention en milieu scolaire à l'égard de cette infraction est très importante et doit être maintenue.



Activités de patrouille

Les patrouilleurs de la gendarmerie sont en liens constants avec la population. La Régie de police offre de nombreux services de proximité qui peuvent varier afin de répondre adéquatement aux problématiques locales et aux besoins spécifiques des citoyens.

Les membres du personnel civil et policier travaillent sur de multiples aspects liés aux sphères de la patrouille, de la prévention, des relations avec la communauté, des enquêtes, de la sécurité routière et de la résolution de problématiques criminelles ou sociales précises.

Unités de soutien

La Régie de police a instauré au fil des dernières années différentes escouades spécialisées visant des activités distinctes sur le territoire, et ce afin de renforcer le sentiment de sécurité, soit par le biais des interventions policières, la présence des policiers ou encore les actions de sensibilisation préconisées.

BRIGADE URBAINE

**PATROUILLE
NAUTIQUE**

OPÉRATIONS PARCS

**PATROUILLE HORS
SENTIERS (VTT)**

GROUPE A.C.C.E.S.

**ESCOUADE
RÉGIONALE MIXTE**

BRIGADE URBAINE

La Brigade urbaine est un groupe multidisciplinaire et éphémère qui opère entre les mois de mai et de septembre, soit la période la plus achalandée. Selon les besoins, cette brigade oriente sa mission et ses objectifs en début de saison estivale.

Voici les objectifs et les intérêts de la Brigade urbaine – Édition 2015, qui a opéré du 17 mai au 19 septembre.

Tout d’abord, l’unité voulait adresser la problématique des stupéfiants (vente, et consommation) près des écoles secondaires.

Les policiers ont effectué une surveillance accrue des bars de notre territoire. Toute forme d’incivilités commises aux abords des établissements licenciés a fait l’objet d’opérations de type répressif, mené par cette brigade.

Des opérations structurées ont été effectuées à l’intérieur des bars en collaboration avec l’équipe A.C.C.E.S. et ce, lors de certaines de leurs visites dans le cadre des inspections systématiques annuelles.

Ces agents ont établi dans leur mandat des fonctions « *d’agents valideurs* » concernant le crime initié et le renseignement criminel.

Toujours dans le cadre des activités proposées par la *Brigade urbaine* 2015, 2 patrouilleurs ont sillonné les pistes cyclables, les parcs, les parcs-écoles et l’ensemble du territoire, et ceci entre 7h et 21h.

Le superviseur affecté à cette section était responsable de la grande majorité des services d’ordre en période estivale.

ACTIVITÉS	NOMBRE
Visites de parcs	169
Fiches d'interpellation complétées	53
Constats d'infractions émis	225
Véhicules remisés/saisis	66
Assistances aux relèves	82
Arrestations en lien avec stupéfiants	40
Mandats d'arrestation exécutés	31
Arrestations autres	38
Dossiers opérationnels générés	139
Sorties à vélo	26
Visites de bar	12
Inspections A.C.C.E.S., collaboration	3

PATROUILLE NAUTIQUE

Ce sont 2 policiers de la section de la gendarmerie qui ont été affectés à temps partiel en période estivale 2015 à l'application du règlement sur les petits bâtiments. Entre le 7 juin et le 11 juillet, ces agents ont effectué 11 sorties nautiques. En voici les statistiques :

Sorties patrouille nautique	
Vérifications effectuées	57
Infractions constatées	54
Avertissements donnés	46
Constats d'infraction émis	8

GROUPE A.C.C.E.S.

Dans le but de lutter contre le commerce illégal d'alcool sur le territoire du Québec, le ministère de la Sécurité publique a mis sur pied le programme A.C.C.E.S. - Alcool (Actions concertées pour contrer les économies souterraines).

Ce sont 8 agents qui sont affectés à cette équipe chapeauté par un superviseur de la gendarmerie. Cette équipe a effectué 13 inspections systématiques au sein d'établissements licenciés en 2015. Les résultats furent les suivants :

- 1 révocation du permis d'alcool avec saisie
- 1 application d'une décision de la R.A.C.J., soit la suspension du permis d'alcool
- 4 enquêtes administratives en lien avec de nouvelles demandes de permis d'alcool

Dans le cadre du Plan d'action 2016, une augmentation des vérifications systématiques de l'ordre de 50 % est au programme.

PATROUILLE HORS SENTIER

La Régie de police possède 2 VTT, dont 1 nouvellement acquis à la fin de l'hiver 2016.

Comme pour la patrouille nautique, 2 policiers formés spécialement pour ce type d'interventions sont affectés à cette unité. En 2015, ils ont effectué 5 sorties entre les mois de janvier et d'octobre. Les statistiques sortantes sont de 20 constats d'infraction et 4 remorquages de véhicules.

OPÉRATION PARCS

Depuis 2008, la Régie de police affecte 2 agents à la surveillance des 54 parcs et parcs-écoles du territoire. Ces agents sont sous la supervision de l'officier en devoir.

En 2015, l'opération PARCS s'est tenue entre le 20 mai et le 6 juin, puisque contrairement aux années antérieures, le mandat de cette section fut annexé à celui de la Brigade urbaine.

Voici les statistiques sortantes de cette patrouille estivale :

OPÉRATION PARCS	
Constats d'infraction émis	39
Personnes interpellées	73
Véhicules interceptés	83
Assistances portées	40
Véhicules saisis ou remisés	3
Arrestations Codes criminel ou pénal	4
Exécutions de mandats	2

Bureau des enquêtes criminelles

Le Bureau des enquêtes criminelles (B.E.C.) travaille en étroite collaboration avec le département de la gendarmerie afin de mieux cerner la criminalité sur le territoire. Dans le but de faciliter et d'optimiser la qualité de travail et la productivité du personnel policier, ces 2 départements travaillent constamment à développer divers moyens d'accroître l'efficacité en matière de communication.

Il va de soi que la collaboration et la fluidité des échanges de l'information permettent de mieux cerner la mise en opération des lieux à cibler tels que les endroits licenciés, ou encore l'identification de sujets d'intérêt en matière de crimes violents et de trafic de stupéfiants.

Durant l'année 2015, la section de la gendarmerie a transféré au B.E.C. un total de 451 rapports d'évènements nécessitant une enquête par un sergent-détective.

CRIME INITIÉ

En plus d'appuyer le département de la gendarmerie dans toutes démarches d'enquête, le B.E.C. procède au traitement de dossiers découlant du crime initié.

Le volet crime initié vise essentiellement les dossiers impliquant des stupéfiants ou la présence sur le territoire de motards appartenant à des groupes criminalisés.

En 2015, les principaux projets d'envergure ayant mené à des arrestations et des accusations ont été les suivants :

Dossiers	Arrestations	Accusations déposées
DMT-141021-009	1 femme et 1 homme	<ul style="list-style-type: none">Trafic de cocaïnePossession en vue de trafic
DMT-150119-003	1 homme	<ul style="list-style-type: none">Trafic de cocaïne
DMT-150119-005A	1 homme	<ul style="list-style-type: none">Vente de tabac sans permisPossession de tabac de contrebande
DMT-150128-002	1 homme	<ul style="list-style-type: none">Trafic d'oxycodone
DMT-150302-002	1 femme et 1 homme	<ul style="list-style-type: none">Trafic de cocaïne
DMT-150504-008	1 homme	<ul style="list-style-type: none">Production de cannabisPossession en vue de trafic
DMT-150519-003	1 homme	<ul style="list-style-type: none">Production de cannabisPossession en vue de trafic

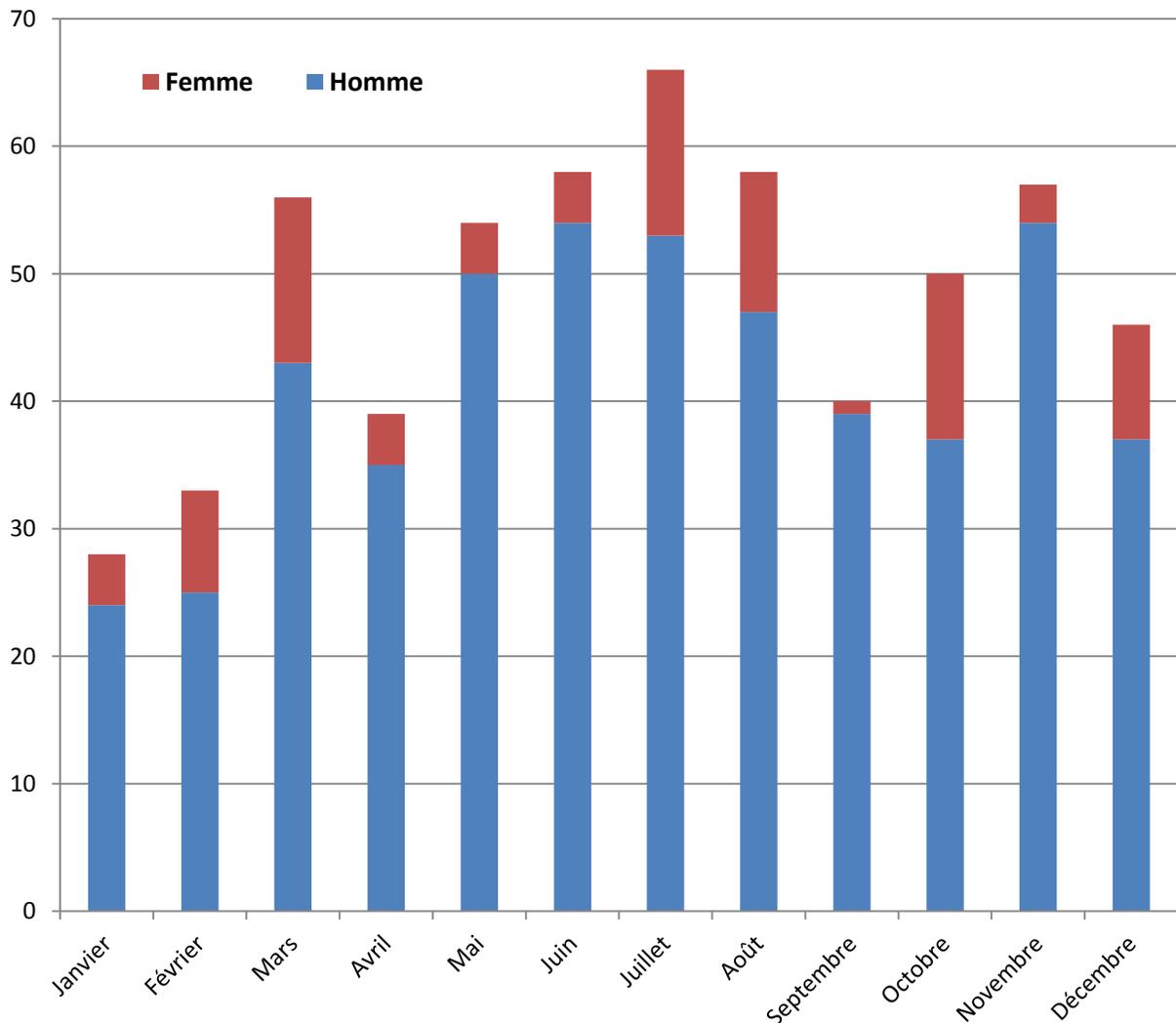
Détention

La détention sert de période transitoire pour une personne détenue entre le moment de son arrestation et de sa comparution devant un juge.

Nos installations sont conçues pour accueillir autant des personnes adultes que d'âge mineur et ce, dans des locaux séparés.

Le temps maximal qu'une personne adulte sera détenue est la durée d'un week-end, soit si l'arrestation est après 16h00 le vendredi, puisque les audiences à la cour ne reprennent que les lundis matins.

Registre d'écrou selon le genre



Ressources humaines

Afin d'accroître la productivité et l'efficacité de ses membres, la Régie de police prône le travail d'équipe, l'entraide et la collaboration. L'organisation est composée de 8 employés civils et 56 policiers, répartis comme suit :

Employés civils

Fonction	Sexe		TOTAL
	Féminin	Masculin	
Directeur administratif	0	1	1
Adjointes administratives	4	0	4
Archiviste	1	0	1
Préposés à l'accueil	1	1	2
TOTAL	6	2	8

Employés policiers

Fonction	Sexe		TOTAL
	Féminin	Masculin	
Directeur	0	1	1
Directeur adjoint	0	1	1
Inspecteur-chef aux enquêtes	0	1	1
Inspecteur à la gendarmerie	0	1	1
Superviseur des enquêtes	0	1	1
Sergents-détectives	1	4	5
Sergents	1	5	6
Agents seniors	0	5	5
Patrouilleurs	8	18	26*
Agents de prévention (sociocommunautaire)	0	2	2
Agents de circulation	0	4	4
Agent de renseignements criminels	0	1	1
Agent d'identité judiciaire	1	0	1
Agent de liaison	0	1	1
TOTAL	11	45	56

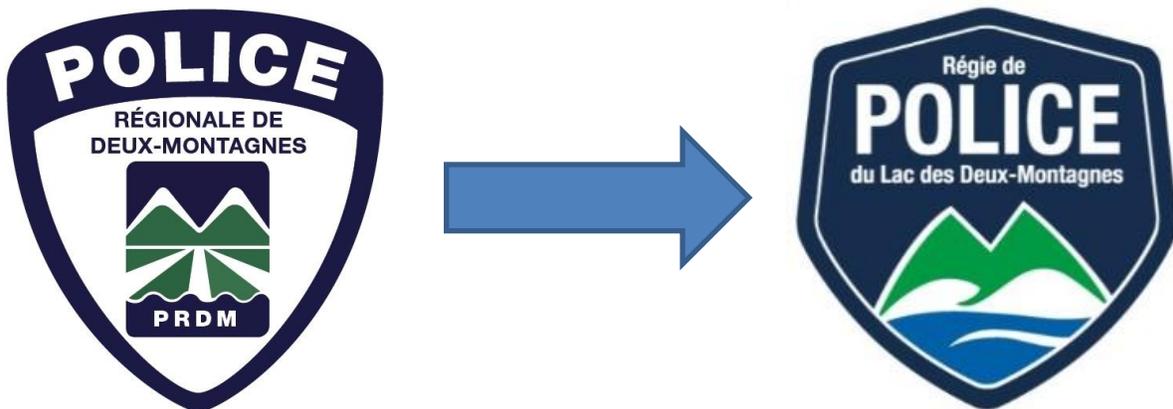
*Ce chiffre inclut les policiers temporaires, actuellement au nombre de 6.

Nouveautés

Le 13 juin 2015, le Service de police régionale de Deux-Montagnes changeait d'appellation et devenait la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes.

Logo

À la suite de cette transition administrative, le logo de l'organisation a été modifié.



Comme nos ancien et nouveau logos en témoignent, il était important pour le Conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes de conserver les thèmes de l'eau, de montagnes et d'espaces verts. Le choix de couleur s'agence avec celles des logos des villes et municipalités desservies.

Soutenu par un graphiste, un patrouilleur de notre organisation policière a participé à la conception du nouveau logo.

Site internet

La Régie de police a aussi conçu en 2015 son premier site internet exclusif et sa propre signature visuelle. La conception, le design, l'intégration et la programmation sont uniques. Le site web que la Régie a créé contient un contenu riche en informations. Nous voulons permettre aux citoyens d'avoir un accès direct à la Régie, maximisant ainsi la communication avec la population.

Après approbation au Conseil d'administration à la séance ordinaire prévue à la fin du printemps 2016, nous effectuerons le lancement du site internet, dont l'adresse sera la suivante : www.rpldm.ca.

Organigramme

